

ERGOTHERAPEUTE

L'Ergothérapeute travaille sous la responsabilité du Directeur, du Médecin Coordonnateur, du Cadre de santé, et travaille en collaboration avec le Psychologue et les ASG du PASA et avec les Aides-soignants et Infirmiers de l'EHPAD.

Ses missions :

- Evaluer les capacités et incapacités motrices, sensibles, sensorielles, cognitives, mentales, psychiques de la personne
- Analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicaps et poser un diagnostic ergothérapique
- Mettre en œuvre des actions de rééducation, de réadaptation, de réinsertion, de prévention, de confort et de sécurité
- Développer, améliorer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et la participation sociale de la personne
- Préconiser les aides techniques, aides humaines et modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie

FORMATION - QUALIFICATION

- Qualification :
 - Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute
 - Décret n°86-1195 du 21 Novembre 1986 relatif au diplôme d'Ergothérapeute
 - Compétences techniques :
 - Utilisation de l'outil informatique
 - Participation à la passation de tests NPI-ES et MMS
 - Savoir-faire :
 - Participer en équipe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé dans le respect de la personne
 - Concevoir et conduire un projet de soins dans son domaine de compétence
 - Définir et mettre en œuvre les soins et les activités thérapeutiques adaptés à la personne, relatifs à son domaine de compétence
 - Eduquer, conseiller la personne et les aidants dans le cadre du projet de soins
 - Evaluer les pratiques de soins dans son domaine de compétence
 - Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail et/ou de contrôle spécifique à son métier
 - Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
 - Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales de la personne
 - Savoir être professionnel :
 - Motivation pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés
- GCSMS CGR - 23, rue François Broussais - 66028 PERPIGNAN cedex.

- Esprit d'équipe
- Conscience professionnelle
- Capacité d'organisation
- Sens des responsabilités
- Adaptabilité
- Disponibilité
- Respect du secret professionnel
- Aptitude à l'écoute
- Discrétion
- Maîtrise de soi

3. POSITION DANS LA STRUCTURE

- Liaisons hiérarchiques directes :
 - Le Directeur
 - Le Cadre de Santé
- Liaisons fonctionnelles :
 - Médecin coordonnateur
 - Psychologue
 - Assistants de Soins en Gérontologie
 - Service de soins de l'EHPAD : Infirmiers et Aides-soignants

4. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

1. Rôle technique

- Evaluation des situations de handicap ou de dépendance liées aux troubles cognitifs et aux troubles du comportement :
 - Identifier les besoins et les attentes liées aux troubles cognitifs et aux troubles du comportement
 - Evaluer l'impact des troubles cognitifs et des troubles du comportement sur l'autonomie et sur la participation sociale
 - Evaluer les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement
- Suivi et participation au projet de soins personnalisé
- Réadaptation des troubles cognitifs, de la mobilité et de l'expression dans les activités de la vie quotidienne :
 - Mettre en place des activités de stimulation, de maintien et d'amélioration des capacités cognitives, motrices, sensorielles et psychiques en lien avec les Assistants de Soins en Gérontologie et avec le Psychologue
 - Renforcer et stimuler les stratégies compensatoires, les performances et la participation lors des activités de la vie quotidienne (toilette, repas, habillage...)
 - Accompagner les professionnels dans la prise en charge des activités de la vie quotidienne

- Préconisation d'aides techniques et aménagements :
 - Préconiser les aides techniques et les aménagements de l'environnement en fonction des évaluations des capacités pour activités de la vie quotidienne
 - Entraîner à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette...
 - Impliquer, former l'entourage professionnel et sensibiliser les aidants naturels

- Prévention de la sécurité et réadaptation de la mobilité et du positionnement :
 - Prévenir les risques de chute lors des activités de la vie quotidienne et par le biais d'ateliers
 - Prévenir les complications liées aux pathologies du grand âge : risque de dénutrition et d'escarre
 - Préconiser les aménagements de l'environnement et les aides techniques
 - Rééduquer et réadapter par le biais d'atelier les postures, la mobilité lors des activités de la vie quotidienne

2. Rôle médico-social commun avec l'équipe

- Accueillir les résidents
- Accueillir, écouter et conseiller les familles
- Participer au protocole d'admission des résidents
- Elaborer la mise en œuvre du projet de soins personnalisé en lien avec l'équipe
- Participer aux réunions hebdomadaire/mensuelle du suivi, d'évaluation du projet de vie et de soins du résident
- Participer à la réunion trimestrielle du fonctionnement du PASA

3. Développement des compétences et démarche qualité :

- Accompagner, former et évaluer les stagiaires
- Participer à la politique et à la démarche qualité du PASA

5. EVALUATION

Entretien individuel d'évaluation annuelle (Directeur Adjoint de Pôle en charge de l'établissement)

ELABORATION Noms (fonction), date	VALIDATION TECHNIQUE Nom (fonction), signature, date	VALIDATION HIERARCHIQUE Nom (fonction), signature, date
<u>Groupe de travail</u> - Pôle PA 30/11/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Directeurs Adjoints du Pôle PA 30/11/2021	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur du Pôle PA 30/11/2021